

Avis d'appel public à manifestations d'intérêt

Ministère de l'Intérieur de la promotion de la Décentralisation et du développement local

Direction Générale de la Décentralisation et du développement local

MIN° 02/CPMP/MIPDDL/DGDDL/2026

Recrutement d'un bureau d'études chargé de la conception et de la mise en œuvre d'un programme de formation au profit des autorités administratives, des élus locaux et du personnel communal

Contexte

La République Islamique de Mauritanie a engagé un processus de renforcement de la décentralisation et du développement local, conformément aux orientations de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) et de la Stratégie Nationale de Décentralisation et de Développement Local. Cette dynamique vise à renforcer le rôle des collectivités territoriales dans la planification, la gestion et la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local.

Dans ce contexte, le renforcement des capacités des Autorités Administratives, Maires, Directeurs Régionaux de la Décentralisation et du Développement Local (DRDDL), Secrétaires Généraux, Responsables Administratifs et Financiers constitue une priorité pour améliorer la gouvernance locale et renforcer l'efficacité de l'action publique territoriale.

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés actualisé paru dans le site de Portail des Marchés Publics (<http://sigmap.gov.mr>) en date du en date du 24 avril 2026.
2. Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de prestations intellectuelles relatif au Recrutement d'un bureau d'études chargé de la conception et de la mise en œuvre d'un programme de formation au profit des autorités administratives, des élus locaux et du personnel communal

Profil et qualifications du Bureau

Les bureaux d'études intéressés doivent :

- Être légalement constitués et en règle vis-à-vis de la réglementation nationale ;
 - Justifier une expérience avérée dans les domaines du renforcement des capacités, de la formation ou de l'accompagnement institutionnel ;
 - Justifier d'expériences pertinentes dans la mise en œuvre de programmes de formation au profit des administrations publiques et des collectivités territoriales ;
 - Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel et réglementaire de la décentralisation en Mauritanie.
 - Disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'experts qualifiés dans les domaines concernés par la mission : notamment le personnel clé suivant :
- :
- **Chef de mission / Modérateur**
 - **Expert en décentralisations ou développement local**
 - **Expert juriste/institutionnaliste**
 - **Expert financier**
 - **2 formateurs**
3. Les candidats intéressés devront présenter des dossiers comprenant les pièces suivantes :
- lettre de manifestation d'intérêt signée ;
 - présentation institutionnelle du Bureau ;
 - preuves d'existence légale ;
 - références détaillées des expériences effectuées ;
 - CV du personnel clé ;
 - tout document jugé pertinent.

Objet de la mission

Objectif général :

Renforcer les capacités des autorités administratives, des élus locaux et du personnel communal afin d'améliorer la gouvernance territoriale, l'efficacité de la gestion des collectivités territoriales et la qualité des services publics.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer les connaissances sur les mécanismes de prévention, de gestion et de règlement des conflits dans les zones frontalières.
- Développer les capacités en matière d'identification, d'analyse et de gestion des conflits fonciers conformément au cadre juridique en vigueur.
- Améliorer la maîtrise des règles, procédures et instruments relatifs à l'exercice de la tutelle sur les collectivités territoriales.
- Renforcer la coordination entre les autorités administratives et les collectivités territoriales pour une meilleure gouvernance locale.
- Renforcer les compétences en matière de gestion financière des communes, notamment dans les domaines de la préparation, de l'exécution et du suivi budgétaire.
- Développer les capacités des participants en matière de contrôle de légalité des actes administratifs et de respect des dispositions réglementaires.

Résultats attendus

- Les participants maîtrisent les mécanismes de prévention, de médiation et de gestion des conflits dans les zones frontalières.
- Les capacités des participants en matière de prévention, d'analyse et de gestion des conflits fonciers sont renforcées.
- Les participants connaissent et appliquent les dispositions relatives à l'exercice de la tutelle sur les collectivités territoriales.
- Les capacités des participants en matière de gestion financière des collectivités territoriales sont renforcées.
- Les procédures d'élaboration, d'exécution et de suivi budgétaire sont maîtrisées.
- Les règles et procédures de gestion administrative des collectivités territoriales ainsi que les principes du contrôle de légalité sont connus et appliqués.

4. L'évaluation des manifestations d'intérêt sera établie sur la base de la grille ci-dessus :

	Note/100
Expérience générale du cabinet - Nombre d'année d'expérience - Méthodologie et organisation technique et managériale - Le personnel professionnel permanent	40
Expérience Spécifique du cabinet - Références dans le domaine de renforcement des capacités et de la formation de l'administration publique ; - Références dans l'organisation et l'animation des programmes de formation, de la gouvernance locale, développement local ou de l'administration territoriale	60
Total	100

5. La procédure de la sélection d'une liste restreinte sera conduite en application de la loi n° 2021-024 du 29 décembre 2021 portant Code des Marchés Publics et ses décrets d'application. Les offres seront évaluées selon la méthode : Qualification des Candidats
6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 13/07/2026 à 12H:00 mn TU à l'adresse ci-après :
la Commission de Passation des Marchés Publics CPMP/MIPDDL, du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Rue 23-015, Zone Résidentielle, ilot D, Lot N°14 ksar, tel : 45245585/25000132

Le Directeur Général de la Décentralisation et du développement local (DGDDL)

AHMEDOU OULD ABDALLAH

